

Fiche de préinscription *



ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé, deux justificatifs de domicile (facture EDF /facture eau datant de : - de 3 mois), ou contrat de location.) **Enfants de parents divorcés :** jugement de divorce.

Renseignements relatifs à l'enfant :

NOM : **Prénoms**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Adresse :

.....

Père de l'enfant

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Profession :

Téléphone :

mail :

Mère de l'enfant

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Profession :

Téléphone :

mail :

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) de l'enfant certifie exact les renseignements donnés ci-dessus.

VILLE DI PIETRABUGNO, le

Signature du père,

Signature de la mère,

La signature des deux parents est obligatoire.

** L'inscription ne sera définitive qu'après étude du dossier par la commission scolaire.*

Fiche de préinscription *

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024



Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé, deux justificatifs de domicile (facture EDF /facture eau datant de : - de 3 mois), ou contrat de location.) Enfants de parents divorcés : jugement de divorce.

Renseignements relatifs à l'enfant :

NOM : Prénoms

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Père de l'enfant	Mère de l'enfant
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Profession :	Profession :
Téléphone :	Téléphone :

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e)
de l'enfant certifie exact les renseignements
donnés ci-dessus.

VILLE DI PIETRABUGNO, le

Signature du père,

Signature de la mère,

La signature des deux parents est obligatoire.

* L'inscription ne sera définitive qu'après étude du dossier par la commission scolaire.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023 2024

GRUPE SCOLAIRE KALLISTE - ROUTE DU FORT DE TOGA
ECOLE PT BRACCINI - HAMEAU DE GUAITELLA

La direction des affaires scolaires de la commune de Ville-di-Pietrabugno informe les parents que les inscriptions scolaires sont organisées de la manière suivante :

- Inscriptions scolaires :

Enfants concernés pour les maternelles

- 1^{ère} année Maternelle : les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, domiciliés sur la commune ;
- les enfants nés en 2021 seront inscrits en liste d'attente et ne seront acceptés qu'en fonction des places disponibles constatées après la rentrée ;
- les nouveaux arrivants

Enfants concernés pour les élémentaires

- les enfants entrant au cours préparatoire (**uniquement pour l'école KALLISTE**)
- les nouveaux arrivants

Documents à fournir

- Fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la commune : www.pietrabugno.com)
- Livret de famille ;
- Carnet de santé
- Enfants de parents divorcés : jugement de divorce
- 2 justificatifs de domicile récents (- de 3 mois)
- Certificat de radiation de l'école fréquentée auparavant s'il y a lieu
- *La signature des deux parents est obligatoire pour l'inscription*

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit, la validation de votre inscription vous sera communiquée dans le courant du mois de juin.

INSCRIPTION A DEPOSER du 6 avril au 20 avril 2023
A LA MAIRIE ANNEXE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO - SERVICE SCOLAIRE-
☎ 04.95.32.01.00 - mail : servicescolaire@pietrabugno.com

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
RESTAURANT SCOLAIRE /GARDERIE
« DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES »

Ecole Kalliste / Ecole PT BRACCINI

RENTREE 2023 – 2024

Les demandes de renouvellement des inscriptions en cantine et garderie ne sont pas automatiques, elles doivent être effectuées chaque année.

Inscription à déposer à la Mairie Annexe de Ville-di-Pietrabugno –
Maison du Cap - Service Scolaire VILLE-DI-PIETRABUGNO ou PAR MAIL
servicescolaire@pietrabugno.com

du 3 mai au 22 mai 2023

Les inscriptions à la garderie et à la cantine concernent **en priorité** les enfants scolarisés dont les deux parents travaillent.

Précision du fonctionnement de la cantine dans le règlement intérieur.

Conditions d'admission

- Fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des justificatifs demandés
- **Etre à jour dans le paiement des factures**

Documents à fournir (documents obligatoires)

- Justificatifs d'activité des deux parents
- 1 justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- assurance extrascolaire de l'enfant



Les parents n'ayant pas rendu les dossiers COMPLETS à la date du 22 mai 2023 pourront inscrire leurs enfants à compter du 1^{ER} septembre 2023: en fonction des places disponibles uniquement

TARIFS GARDERIES -2021 / 2022

		Nombre de semaines	Taux horaire	Tarif annuel pour 1 enfant	Tarif annuel pour 2 enfants et plus
QUOTIENT DE 0 à 400					
Garderie du matin	forfait 4 fois	36	1,00 €	144	216
Garderie du soir	forfait 4 fois	36	0,90 €	260	390
Garderie matin et soir	forfait 4 fois	36	0,80 €	346	519
QUOTIENT DE 401 à 650					
Garderie du matin	forfait 4 fois	36	1,20 €	173	259
Garderie du soir	forfait 4 fois	36	1,10 €	317	475
Garderie matin et soir	forfait 4 fois	36	0,90 €	389	583
QUOTIENT DE 651 à plus					
		Nombre de semaines	Taux horaire	Tarif annuel pour 1 enfant	Tarif annuel pour 2 enfants et plus
Garderie du matin	forfait 4 fois	36	1,40 €	202	303
Garderie du soir	forfait 4 fois	36	1,30 €	374	561
Garderie matin et soir	forfait 4 fois	36	1,00 €	432	648